



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/ENERGY/WP.4/GE.1/2009/1
28 Janvier 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS, FRANCAIS,
et RUSSE

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21»

Groupe spécial d'experts des investissements dans l'efficacité
énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques

Treizième réunion

Genève, 2-3 mars 2009

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA TREIZIÈME RÉUNION*

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,
et s'ouvrira le lundi 2 mars 2009, à 10 heures

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Atelier de travail sur le fonctionnement et les conditions du Fonds d'investissement prévu dans le cadre du projet.
4. Évolutions récentes du projet «Financement d'investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques».
5. Présentation des plans de travail, élaborés par les trois prestataires pour les activités suivantes du projet : conception du fonds d'investissement (Fund Designer), analyse

* Les représentants sont priés de remplir le formulaire d'inscription ci-joint (également disponible sur le site Internet www.unece.org/energy), et de le retourner au secrétariat de la CEE, deux semaines au moins avant la session, soit par télécopie (+41 22 917 0038), soit par courrier électronique (ayse.gursel@unece.org, avec une copie à laurence.rotta@unece.org et nadejda.khamrakulova@unece.org). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au Bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, sis au portail de Pregny, 14 avenue de la Paix, en face du bâtiment de la Croix-Rouge afin d'obtenir une plaquette d'identité. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 74140).

régionale des réformes institutionnelles et création du site web et des communications internet.

6. Programme prévisionnel de travail pour la deuxième année des opérations de la mise en œuvre du projet (2009).
7. Présentation de la première version du rapport des missions d'expertise dans les pays participants au projet et discussion sur les conclusions et recommandations.
8. Revue du progrès réalisé par les institutions nationales participantes dans la mise en œuvre des tâches prévues par les mémorandums d'accord.
9. Questions diverses.
10. Conclusions et recommandations.

* * *